



Midi Corrèzien
Communauté de communes

Nombre de conseillers

En exercice : 51

Présents : 40

Représentés : 6

Votants : 46

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 26 du mois de juillet à 16 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle du foyer rural Pierre DEMARTY – 19190 BEYNAT, sous la présidence de M. Alain SIMONET, Président.

Date de convocation : 20 juillet 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Christian DERACHINOIS a été désigné secrétaire.

Étaient présents les conseillers titulaires suivants :

Alain SIMONET, Denis PINSAC, André ALRIVIE, Michèle LAQUIEZE, Bernard REYNAL, Bernard LARBRE, Patricia GRAFFEUIL, Yolande BELGACEM, Ghislaine DUBOST, Jean-Pierre LARIBE, Jean - Michel MONTEIL, Christelle CANTALOUBE, Pierre MILY, Arnaud REYNIER, Jean-Paul DUMAS, Sabine SABATIER, Vincent LEDOUX, Michel CHARLOT, Nelly GERMANE, Gérard LAVASTROU, Laurent BRESSY, Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Yves NOYER, Jean BOUYSSOU, Christophe LISSAJOUX, Christophe CARON, Isabelle SEGUY, Isabelle VIRONDEAU, Yves POUCHOU, Jean-Louis ROCHE, Olivier LAPORTE, Éric CISCARD, Philippe LONGUEVILLE, Nathalie LABORDE, Laurent PUYJALON, Roselyne POUJADE

Étaient présents les conseillers suppléants suivants : Vincent LAROCHE, Laurent BOISSARIE, Jean-Paul CHAPPOUX

Étaient représentés les conseillers titulaires suivants : Francis CANARD par Bernard LARBRE, Dominique CAYRE par Ghislaine DUBOST, Gabriel BARRADE par Jean-Pierre LARIBE, Danielle BESSE par Christelle CANTALOUBE, Nathalie DURANTON par Alain SIMONET, Hervé BONAUD par Christophe CARON

Étaient excusés les conseillers suivants : Guy CHASSAGNE, Jérôme MADELEINE, Nicolas TARDIF, Dominique PERRIER, Caroline DU MAS DE PAYSAC

DÉLIBÉRATION N°2022-92 : PARTICIPATION FINANCIERE ASSOCIATION LE RIONET

Afin de favoriser l'apprentissage à la participation des jeunes dans la vie quotidienne, des activités éducatives, sociales, sportives et culturelles sont proposées tout au long de l'année par l'association Le Rionet à Cazillac (46) - animations de loisirs (ateliers, stages, sorties) les mercredis et pendant les vacances.

Certains enfants et jeunes adolescents du territoire Midi Corrèzien participent à ces activités, soit en accueil à la journée, soit en participant à des camps ou mini-camps. Afin d'alléger le coût pour l'association et de pouvoir satisfaire les familles, celle-ci demande une participation financière à la collectivité.

Considérant que des accueils de loisirs du territoire propose des activités à la journée à Beynat, Tudeils et Meysac, la commission Enfance-Jeunesse propose de ne pas participer aux frais.

Cependant, considérant que la Communauté de communes ne propose pas de camps pour les jeunes adolescents, la commission propose d'accepter une participation de 1.50 € par heure d'accueil par enfant (soit 25% du coût horaire) comme le demande l'Association et ce, dès l'année 2021.

L'association devra fournir à la collectivité le nombre d'enfants concernés ainsi que leur commune d'habitation et le nombre d'heures réalisées. La communauté de communes se réserve le droit de contrôler les inscriptions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER le versement à l'association Le Rionet à Cazillac (46) d'une participation de 1.50 € par heure d'accueil pour les jeunes du territoire Midi Corrèzien concernant les mini-camps à compter de l'année 2021.**

Publié le 5 10812022

Le Président,
Alain SIMONET

Envoyé en préfecture le 04/08/2022

Reçu en préfecture le 04/08/2022

Affiché le

ID : 019-200066769-20220726-D2022_92RIONET-DE